

ANNEXE : BILAN DE STAGE ET RAPPORT DE VISITE **MEEF 2nd degré**

Aide à l'évaluation des compétences professionnelles de référence (arrêté du 1er juillet 2013)

a. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	b. L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	c. L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel
<p>CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'établissement scolaire CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>

Niveau 0 : ne possède pas les **rudiments des compétences visées**. N'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou **d'adapter son comportement à ce cadre** ; **les savoir-être** sont inadéquats ; **les savoirs ou savoir-faire** sont **insuffisants** pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : **applique le cadre** qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais **n'est pas en mesure** d'opérer, de manière **intentionnelle et récurrente**, des **choix pertinents** dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a **besoin de soutien ou de conseil** pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : **maîtrise suffisamment les bases des compétences visées** pour agir de façon **autonome, anticiper** et faire les **choix professionnels appropriés**. La **pertinence** de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa **déontologie** et sa **capacité à s'auto-évaluer** pour améliorer sa pratique.

Bloc de compétence A : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale. Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) : CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14						
Niveaux de maîtrise sur une échelle de 0 à 4	0	1	2	3	4	
1 - Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier.		<p>CC1 Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>CC1 Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>	<p>CC1 Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>CC1 Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p> <p>CC2 Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire.</p>			
2 - Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination.		<p>CC6 Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires.</p>	<p>CC6 Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations.</p>			
3 - Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité.		<p>CC2 Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.</p>	<p>CC2 Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux du projet pédagogique et éducatif de l'établissement.</p>			
4 - Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement.		<p>CC6 Veille à ce que son attitude et son langage ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi.</p> <p>CC5 Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement.</p>	<p>CC6 Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès.</p>			
5 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.		<p>CC6 Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel.</p> <p>CC6 Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée.</p>	<p>CC6 Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe et de l'établissement.</p> <p>CC6 Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité.</p>			
6 - Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s).		<p>CC7 S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur.</p> <p>CC10 En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités.</p>	<p>CC7 Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires.</p>			
7- Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s).		<p>CC12 Organise un dialogue bienveillant avec les parents, fondé sur l'écoute réciproque.</p> <p>CC13 Identifie les principaux partenaires de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.</p>	<p>CC13 Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires.</p>			
8 - Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement.		<p>CC10 Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe.</p> <p>CC11 Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'établissement.</p> <p>CC11 S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible.</p>	<p>CC10 S'investit de façon constructive dans les différents collectifs.</p> <p>CC11 S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'établissement.</p> <p>CC5 Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation.</p>			
9 – Sait rendre compte de son travail.		<p>CC12 Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.</p>	<p>CC12 Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.</p>			
10 - Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles.		<p>CC9 Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur Internet.</p>	<p>CC9 Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier.</p>			

Bloc de compétence B : L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages. Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) : P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10						
Niveaux de maîtrise sur une échelle de 0 à 4	0	1	2	3	4	
11 - Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.		<p>P2 Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un adolescent. Adapte son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves.</p> <p>CC3 Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement.</p>	<p>P2 Par un guidage bienveillant, est attentif à ce que les élèves s'expriment dans une langue correcte dans diverses situations de communication et d'apprentissage. Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires.</p> <p>CC3 Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer.</p>			
12 - Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.		<p>P1 Connaît les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes.</p> <p>CC8 Utilise une langue étrangère en tant que de besoin.</p>	<p>P1 Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement.</p> <p>CC8 S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux autres.</p> <p>CC8 S'intéresse aux programmes et aux projets européens et internationaux.</p>			
13 - Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés.		<p>P3 Traduit les objectifs et les contenus d'enseignement ainsi que les exigences du socle en activités réalisables pour les élèves.</p>	<p>P3 Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves.</p>			
14 - Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.		<p>P3 Établit une planification à court et moyen terme de ses séquences sur la base des contenus et de la nécessaire progressivité des apprentissages. Organise la mise en œuvre de la séance : en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ; en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées. Utilise en complémentarité les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...). Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches.</p>	<p>P3 Adopte des postures professionnelles diversifiées en fonction des activités engagées. Fait acquérir aux élèves des méthodes de travail. Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue. Favorise le plus souvent possible l'autonomie et la créativité des élèves. Veille à la diversification des supports proposés aux élèves.</p>			
15 - Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.		<p>CC4 Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées.</p> <p>CC5 Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi.</p> <p>CC7 Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif.</p> <p>CC10 Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève.</p> <p>CC10 En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités.</p>	<p>CC4 Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives.</p> <p>CC4 Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations.</p> <p>CC7 Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse.</p> <p>CC10 S'implique avec les différents acteurs de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève.</p>			

<p>16 - Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent.</p>	<p>P4 Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe. Énonce et explicite l'objet des apprentissages. Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant. Dynamise les échanges entre les élèves. Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe. Veille au respect des règles de sécurité.</p>	<p>P4 Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées. Explicité les enjeux et les attendus. Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide. Favorise la collaboration entre les élèves. Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié.</p>	
<p>17 - Sait utiliser les évaluations nationales. Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; Déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; Analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.</p>	<p>P5 S'approprie les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations. Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents. En Lycée professionnel, s'implique dans la mise en œuvre des contrôles en cours de formation. Utilise l'évaluation dans une démarche d'information des familles.</p>	<p>P5 Repère les forces et les difficultés individuelles des élèves pour leur indiquer comment progresser et pour ajuster son enseignement. Varie les techniques et les modalités d'évaluation. Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils. Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'auto-évaluation.</p>	

Bloc de compétence C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel. Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) : P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14						
Niveaux de maîtrise sur une échelle de 0 à 4	0	1	2	3	4	
18 - Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves.		<p>CC3 S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves.</p> <p>CC5 Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages.</p>	<p>P1 Sait expliciter les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, avec des approches diversifiées.</p>			
19 - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité.		<p>P3 Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage.</p> <p>CC4 Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources.</p>	<p>CC4 Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées.</p>			
20 - Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier.		<p>P1 Connait les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne.</p>	<p>P1 Connait les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement.</p>			
21 - Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs.		<p>CC9 Connait et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former.</p>	<p>CC9 Exerce une veille documentaire.</p>			
22 – Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques.		<p>CC14 Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence.</p>	<p>CC14 S'engage à suivre une formation.</p>			
23 - Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens).		<p>CC14 Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter.</p>	<p>CC14 Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques.</p>			